



N° SAU/039 - 15 décembre 1960

## LES ANGES DANS L'ISLAM

Le contenu de la foi musulmane est traditionnellement explicité en "six piliers" (arkân) : la foi en Dieu, en ses Anges, en ses Prophètes, en ses Livres, au Dernier Jour, au "qadar" ou "prédestination". Le verset coranique 4, 135 n'énumère que cinq, un autre verset (2, 285) que quatre, mais les écoles théologiques retiennent ordinairement les six.

Ces points fondamentaux ne sont pas groupés dans un credo analogue à notre Symbole. Mais il existe toute une littérature dite des "aqîda" (pluriel 'aqâ'id), "croyances" ou "prises de position dogmatique", littérature qui s'est développée surtout à partir du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il s'agit de traités plus ou moins étoffés, de "catéchismes" si l'on veut, exposant l'essentiel du dogme. Des résumés très succincts de ce genre de littérature existent en Afrique du Nord où ils sont utilisés dans l'enseignement "primaire" musulman. Nous en avons donné ici même un exemple<sup>1</sup>.

Quant aux six piliers, nous avons déjà eu l'occasion de nous arrêter à la foi en Dieu, non pas à partir d'un "catéchisme", mais de la croyance populaire au Maghreb<sup>2</sup> ; nous avons également parlé de Mahomet et de Jésus<sup>3</sup> et à diverses reprises du Coran. Il n'est pas inutile de parler des Anges.

Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur l'angéologie de l'Islam. Elle se développe dans le Coran, la Tradition, les traités de "théologie". Des apports assez fantaisistes sont fournis en outre par des traditions populaires. Ainsi, l'ouvrage de Al-Tha'labi (mort en 1035) intitulé "Histoires des Prophètes" (Qîṣaṣ al-anbiyâ') contient de nombreuses descriptions curieuses, connues dans le peuple. Nous ne ferons ici que faire le tour de la question, pour en donner une idée rapide certes, mais suffisante cependant. Nous parlerons donc des Anges et des Démon,es,

### I - LES ANGES

#### *1. Nom nature et formes des Anges*

Pour désigner l'ange, on se sert en arabe du mot "malâk" (pluriel malâ'ika). On ne sait pas trop d'où vient la racine de ce terme, mais celui-ci est toujours employé au sens d'ange, semblant bien signifier "messenger". Globalement, les anges sont aussi appelés "al malâ' " ; "al a'lâ" (la foule, la multitude céleste) (cf. Coran 37, 8 et 38, 69 ; on peut comparer avec le II<sup>e</sup> livre d'Esdras, 9, 6 : "armée des cieux").

---

<sup>1</sup> COMPRENDRE, série saumon n° 19 du 21/1/58 "Les trois fondements du Tawhid".

<sup>2</sup> COMPRENDRE, série saumon n° 15 du 27/9/57 et n° 18 du 12/12/57.

<sup>3</sup> COMPRENDRE, série saumon n° 13 du 31/5/57 et n° 16 du 10/10/57 pour Mahomet ; n° 14 du 31/7/57 et n° 17 du 28/11/57 pour Jésus.

De longues dissertations sont faites par les commentateurs du Coran sur leur nature. Un petit "catéchisme" se contente de définir les anges en disant : "Ce sont des corps subtils (latif), créés de lumière. Ils ne mangent ni ne boivent. Ce sont des "serviteurs (de Dieu) honorés" (Coran 21, 26) ; "ils ne désobéissent point aux ordres d'Allah et font ce qui leur est ordonné" (Coran 66, 6),

Ce sont donc des "corps subtils" et non pas de purs esprits comme, nous disons. Pour la "théologie" musulmane le "ruh" (esprit, âme) est une matière subtile composée d'atomes, mais le génial penseur que fut Ghazali (mort en 1111) admettait pour sa part que l'esprit est une substance spirituelle. Le fait qu'ils aient été créés de lumière est une opinion admise qui se base sur une tradition remontant à Aïcha (une des femmes de Mahomet) : "Le Prophète a dit : Les Anges furent créés de lumière" (khuliqat min nûr). Les auteurs tiennent à affirmer, en outre, que "les anges ne doivent pas être décrits avec une masculinité ou une féminité" : ils ne peuvent donc pas se reproduire ni se multiplier (au contraire des djinn) et ils ne sont point soumis aux nécessités humaines (le boire, le manger, etc... )

Ils peuvent revêtir des formes diverses, si bien que les hommes peuvent les apercevoir (dans la mesure où "les anges prennent un corps compact comme celui de l'homme"). Le Coran lui-même, dans la sourate "des anges" (35, 1), en donne une représentation.

"Louange à Allah, créateur des cieux et de la terre, qui prend comme émissaires (messagers : rusul) des anges munis d'ailes par deux, trois, quatre. Il ajoute à la création ce qu'Il veut. Sur toute chose, Allah est omnipotent" (trad. R. Blachère).

Cette description fait évidemment penser à celle que nous trouvons chez Isaïe : 6, 2 (séraphins à six ailes) et chez Ezechiel : 1, 6 (chacun avait quatre ailes).

Quant aux légendes eschatologiques et aux histoires qui ont cours dans le peuple, elles prêtent à certains des formes fantastiques et fantasmagoriques. L'Ange de la Trompette (Israfil), par exemple, est d'une stature énorme : il a quatre ailes (une à l'est, une à l'ouest, une dont il se couvre le corps, une pour se protéger de la majesté divine) ; sa tête touche aux colonnes du trône divin, tandis que ses pieds sont sous la septième terre, etc... L'Ange de la Mort (Izra'îl), lui, est d'une grandeur cosmique au point que si l'eau de toutes les mers et de toutes les rivières lui était versée sur la tête il n'en tomberait pas une goutte sur la terre ; il a 70.000 pieds, 4.000 ailes et tout son corps est formé par des yeux et des langues, dont le nombre correspond à celui des vivants, etc.<sup>4</sup> Des descriptions analogues se retrouvent dans la littérature juive.

Il existe une "cité des Anges" ou "malakut", bien connue des philosophes et des mystiques musulmans.

## ***2. Place des Anges dans la hiérarchie des êtres et leur obéissance.***

De même que les Pères de l'Église, les "théologiens" musulmans se sont demandés qu'elle était l'excellence relative des anges et des hommes. Certains disaient que les anges sont supérieurs aux hommes parce qu'esprits "dénusés de matérialité, véritablement parfaits". L'orthodoxie traditionnelle, quant à elle, établit la hiérarchie suivante : Mahomet, la plus noble des créatures, - les autres Envoyés - les Anges - les hommes. Parmi les Anges eux-mêmes il en est de plus haut placés que d'autres.

Le Coran (21, 19-20 ; 66, 6) et les traités mettent l'accent sur la soumission des Anges à Dieu : "leur affaire est d'obéir" Mais cette obéissance absolue va-t-elle jusqu'à l'impeccabilité ('isma), se sont demandés les "théologiens" ? Des difficultés se présentent en effet : d'une part c'est l'histoire de Hârut et de Mârut, des deux "anges" de Babel qui cédèrent à la tentation de la chair et qui apprirent aux hommes la magie (Coran 2, 96) ; mais ces deux "anges" n'auraient été que des hommes justes, appelés "anges" parce qu'ils ressemblaient aux Anges ; d'autre part, il y a le récit coranique de la "tentation des Anges" : tous obéirent à l'ordre de Dieu "excepté Iblîs" ; mais on répond qu'Iblîs était non un ange mais un djinn (Coran 18, 48 : "excepté Iblîs, il faisait partie des djinn ; aussi il s'éloigna de l'ordre de mon Seigneur").

---

<sup>4</sup> Voir dans l'Encyclopédie de l'Islam (ancienne édit. ) les articles de. Wensinck : ISRAFIL, ISRA'IL. Tome II pp. 590 et pp. 606-607.

### **3. Les fonctions des Anges**

Elles sont variées : des anges sont messagers, gardiens des hommes, chargés du Paradis ou chargés du Feu, d'autres écrivent les actions des hommes, veillent sur leurs intérêts, etc...

#### **A. Les Anges-Messagers.**

Les Anges servent de porte-parole entre Dieu et ses "nabi-s" (c'est-à-dire ses prophètes recevant une "révélation", mais non chargés de la transmettre aux hommes) et entre Dieu et ses "rasûl-s" (c'est-à-dire ses prophètes recevant une "révélation" et en même temps chargés de la transmettre aux hommes). A plusieurs reprises, le Coran parle, en effet, d'anges porteurs des ordres de Dieu et de ses avertissements aux hommes (Coran 16, 2 ; 35, 1 ; 22, 74) ou porteurs de sa révélation. L'ange de la "révélation" est Gabriel, c'est lui qui descend le Coran à Mahomet (cf. Coran 26, 193-194 où il est appelé "Esprit fidèle" ; 16, 104 l'appelle "Esprit saint" ; en 53, 5-18, il apparaît à Mahomet durant, dit-on, le voyage nocturne (isra') de celui-ci (17, 1), Gabriel est, par excellence, l'Envoyé (81, 19-21), comme il est aussi l'Ange de l'Annonciation (19, 17-22, "notre esprit", de même en 66, 12).

La légende de Gabriel est très développée. On le retrouve auprès de presque tous les "prophètes" : Adam (qu'il console de sa chute ; auquel il enseigne la culture du blé, le travail du fer, l'alphabet ; qu'il conduit à La Mecque où il lui enseigne les rites du Pèlerinage) - Noé (auquel il indique comment construire l'Arche) - Abraham (qu'il sauve du feu ; Coran 21, 69) - Moïse (qu'il aide à lutter contre les magiciens d'Égypte) - Samuel - David (auquel il enseigne à faire des cottes de mailles) - Salomon auquel il propose dix énigmes que celui-ci résout) - Zacharie (auquel il annonce la naissance de Jean-Baptiste).

Le nom de Djabrê'il (Gabriel) est souvent inscrit sur les talismans et les carrés magiques.

Gabriel est l'un des quatre archanges, "muqarrabûn", rapprochés de Dieu (Coran 4, 170 ; à comparer avec "chérubin"). Des trois autres, Michel (Mikhâ'il, Mîkhal) est nommé une fois dans le Coran (2, 92). Il est sur le même rang que Gabriel, mais il tient assez peu de place dans la tradition musulmane. Par contre tout le monde connaît Isrâfil, le Seigneur de la Trompette, et Izrâ'il (ou 'Azrâ'il), l'ange de la Mort très connu des traditions populaires et du folklore.

#### **B. Les Anges "gardiens" et "scribes".**

Nous lisons dans le Coran 6, 61 (trad. Blachère) :

"Il (Allah) est l'invincible qui domine ses serviteurs. Il envoie à votre rencontre (des anges) qui retiennent (vos actes)".

En note le traducteur précise avec raison que les Anges sont envoyés auprès des hommes pour les surveiller, retenant par cœur (hâfiza) les actes humains afin de les consigner ensuite (cf. Coran 86, 4 ; 92, 10). Il ne s'agit pas d'Anges gardiens mais d'Anges "scribes", écrivains ; de même en 13, 12 :

"(L'homme) a (des anges) attachés à ses pas, par devant lui et par derrière lui, qui l'observent, sur l'ordre d'Allah".

Chaque homme aurait ainsi deux Anges, l'un qui écrit les bonnes actions et qui se tient à droite, l'autre écrivant les mauvaises et se trouvant à gauche. Ils quitteraient l'homme au moment des besoins naturels, du bain et des relations sexuelles. Le Coran cite encore, en plusieurs passages, ces Anges qui retiennent par cœur les actions humaines : 82, 11-12 ; 10, 22. Toutefois, nous voyons que dans 21, 94, c'est à Dieu lui-même qu'est attribuée cette charge : "Quiconque accomplit des œuvres pies et est croyant, point n'est effacé son zèle et nous l'inscrivons".

#### **C. Les Anges du Paradis**

Les Anges les plus connus du Paradis sont les "porteurs du Trône" (de Dieu). Ils seraient au nombre de huit, d'après le Coran 69, 17, et en 40, 7... Les porteurs du Trône et ceux qui l'entourent sont montrés intercédant en faveur des hommes. Quant aux "gardiens du ciel", ils empêchent les démons d'y pénétrer en leur lançant des pierres (les étoiles filantes) : voir Coran 67, 5 ; 15, 17-18 ; 26,

210-212 et surtout 37, 6-10. D'après la légende, les démons cherchent, en effet, à entendre les secrets du Paradis, mais les anges, qui montent la garde, les chassent.

### **D. Les Anges chargés du Feu et de son châtiment (cf. Coran 43, 47)**

D'après le Coran, l'Ange gardien de l'Enfer est appelé Mâlik par ceux qui y sont torturés. Les gardes au nombre de dix neuf sont dits Zabaniya (96, 18 ; 74, 30 ; les commentateurs font de ce mot un synonyme de malâ'ika).

### **E. Les Deux Anges du tombeau.**

Après sa mort, l'homme subit l'interrogatoire du tombeau (vérité "de foi" s'il est permis d'employer cette formule). Cet interrogatoire est fait par les deux anges Nâkir et Munkar. Le Coran ne les mentionne pas ; cependant certains passages ont pu servir de base à la tradition qui affirme l'interrogatoire du tombeau et la présence de ces deux anges. Tels les passages où les Anges font mourir les impies et les frappent sur le visage et le dos (8, 52 et 47, 29) ou encore 40, 11, où l'on voit les incroyants dire à Dieu qu'il les a fait mourir deux fois et ramener à la vie deux fois.

## **II - LES "DEMONS"**

### **1. L'épreuve ou tentation des Anges.**

Le Coran a gardé le souvenir d'une épreuve primitive à laquelle les Anges auraient été soumis. Cette épreuve aurait consisté dans la présentation aux Anges d'une effigie d'Adam ou d'Adam lui-même, avec ordre de se prosterner devant lui. Cf. Coran 2, 32 : "Et lorsque nous avons dit aux Anges : Prosternez-vous devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblîs qui refusa et s'enorgueillit ; et il est devenu (l'un) des incroyants" (trad. Montet (Voir encore les deux récits parallèles : 7, 10 et suiv. et 18, 26-48 ; 17, 63 ; 20, 115 ; 37, 48 ; 38, 72) <sup>5</sup>

Le plus important à retenir dans ce récit est le refus d'Iblîs de se soumettre à l'ordre de Dieu. Iblîs serait-il donc un "ange déchu et puni" ? Le récit coranique semblerait le postuler. "Sinon, dira Beidâwi, l'ordre qui fut donné aux anges ne le concernerait pas et illégitime donc de l'excepter des autres". Mais, de par ailleurs, Iblîs "fait partie des djinn" (Coran 18, 48) ; il allègue pour sa défense qu'il a été créé de feu (non d'argile comme l'homme) (Coran 7, 11 ; 38, 77). Or on admet que les djinn ont été créés de feu (15, 27 "Nous avons créé les djinn d'un feu très pur). On ne voit pas très clairement de quelle catégorie fait donc partie Iblîs. Toujours est-il qu'il est reconnu traditionnellement comme le "Tentateur" (al waswas, le susurrateur), celui qui suggère aux hommes le péché (Coran 114, sourate connue de tous). Iblîs (corruption du grec "diabolos") est aussi appelé Chaytân (Satan) nom qu'il aurait pris après avoir été chassé du Paradis.

### **2. Les djinn, Satan, les "démons" (chayâtin).**

L'existence des djinn ne saurait (d'un point de vue musulman s'entend) être mise en doute puisque affirmée en maints endroits dans le Coran (15, 27, etc... ). Ils sont créés de feu (15, 27 ; 55, 14). A l'inverse des Anges, ils peuvent se reproduire. Ce sont des descendants d' Iblîs et ils sont sept fois plus nombreux que les hommes.

Leur condition est décrite ainsi : ils peuvent être croyants ou infidèles ; ils seront eux aussi jugés et iront au Paradis ou en Enfer (Coran 6, 128-130). Ils ne peuvent être porteurs de la révélation et le Coran affirme plusieurs fois à ce sujet qu'il n'a pas été descendu par eux (26, 210... ). Ils peuvent se marier avec des humains ; les histoires populaires abondent d'ailleurs sur ce thème, et les conséquences de ces unions sont même étudiées avec le plus grand sérieux dans les traités de droit.

---

<sup>5</sup> Le récit coranique serait-il une démarcation d'une tradition judéo-chrétienne ? (à base de l'apocryphe "Vita Adae et Evae" ?). Suarez (dans son "De Angelis", an. VII, cap. 13) relève l'opinion selon laquelle l'épreuve des Anges aurait consisté dans la présentation qui leur fut faite du "second Adam", le Verbe incarné. Les uns, dit-il, auraient voulu que le Verbe prit une nature angélique, tandis que d'autres refusèrent d'adorer l'Homme-Dieu, trouvant indigne de la nature angélique de s'abaisser devant la nature humaine.

Les djinn auraient écouté le Coran et l'auraient admiré (46, 28). La Tradition ajoute que Mahomet aurait converti des djinn à Ta'if (oasis près de La Mecque) : la sourate 72 est toute entière consacrée aux relations de Mahomet et de l'Islam avec les djinn.

Salomon aurait eu des pouvoirs spéciaux sur eux et ils lui auraient obéi (Coran 38, 36).

La croyance aux djinn est très ancienne et se rattache à un fond anté-islamique. Inutile de dire quo le folklore est intarissable sur ce sujet<sup>6</sup>.

Satan, est appelé chaytgn. L'origine de ce mot est à chercher dans la tradition religieuse judéo-chrétienne. Chaytân est tacitement identifié à Iblîs ; il serait le père des chayatin et des djinn. D'après une tradition, Dieu aurait créé d'abord Satan et sa femme ; de leur union seraient provenus trois œufs d'où sortirent les diverses catégories de djinn. On ne sait si les chayatin ont un corps ou non ou seulement un corps subtil. Satan est dit "radjîm" (Coran 15, 17. 34) traduit généralement par "lapidé", mais le terme serait en fait un emprunt à l'abyssin "maudit". Satan est le Tentateur d'Adam (20, 118 ; 2, 33 et suiv. ; 7, 19) et de tout homme (114, 36 ; 17, 64...), et il est l'ennemi déclaré de l'homme.

Les démons (chayâtln) sont de diverses espèces : 'ifrit ('afrit) ou djinn de grande puissance (27, 39) ; les ghûl (ogres) sont une classe de djinn.

Bien des développements seraient certes à apporter sur tel ou tel point, tel ou tel Ange. Il serait intéressant, en particulier, de comparer et de voir les influences possibles qui ont pu venir des traditions iraniennes et de la tradition judéo-chrétienne où nous retrouvons, on effet, des descriptions analogues<sup>7</sup>. Ces quelques pages donnent cependant une idée de l'angéologie islamique, telle du moins qu'on peut en retrouver des éléments dans une mentalité de style traditionnel. Car il est certain que les "modernes" s'intéressent à bien d'autres choses... ! Néanmoins, il n'est pas sans importance de remarquer la place tenue par Gabriel et son rôle, de même que la fonction des Anges "scribes" par exemple. En outre des noms sont très connus dans le peuple : Djabreil, Isrâfil, Izrâ'il, Iblîs, Chaytân, Djinn, 'Afrit<sup>8</sup>, Ghûl

Les histoires de djinn (plur. djnun) peuvent faire sourire. N'avons-nous pas eu nous aussi, nos histoires de korrigans et de farfadets, de lutins, fées, nains, etc ? La différence cependant c'est que l'existence des Djinn est pour ainsi dire "de foi" (si l'on peut parler ainsi), puisque affirmée nettement et souvent dans le Coran. Si bien des musulmans sont affranchis de toutes ces "croyances", par contre d'autres ne s'en moquent pas et ne savent pas trop quoi en penser (au moins secrètement, même si ouvertement ils jouent les affranchis). Dans le milieu féminin traditionnel où l'évolution a encore assez peu pénétré en profondeur, ce monde invisible occupe une place importante dans les esprits ; on se le concilie ou on conjure les mauvais sorts par les pratiques superstitieuses ou magiques, sur lesquelles il y aurait évidemment beaucoup à dire.

Il convient donc de se montrer très circonspect et il est inutile de réduire à néant toutes ces "croyances", sans-discernement à tort et à travers, d'autant plus que les superstitions s'allient à des points fondamentaux (existence des Anges, de Satan) qui ne sont pas du domaine de l'imagination et de l'infantilisme. On essaiera donc de faire œuvre intelligente de purification et de rectification des idées et des images relatives au monde invisible, en commençant d'abord par bien connaître ce que la doctrine catholique affirme à ce sujet.

## TEXTES

**CORAN - Sourate 114 "An-Nâs" (Les Hommes). Trad. R. Blachère.**  
(Cette sourate est très connue)

" Au nom d'Allah, le Bienfaiteur. miséricordieux

<sup>6</sup> Il suffit de parcourir les recueils d'histoires et de contes ou les traités d'ethnographie. Voir, par exemple, le chapitre I (Les djinn) chez E. Westermack "Survivances païennes dans la civilisation mahométane". Payot, Paris 1935.

<sup>7</sup> Voir, par exemple, l'ouvrage du R. P. Daniélou "Théologie du Judéo-Christianisme", Desclée, Paris 1958.

<sup>8</sup> 'Afrit veut dire djinn, démon, diable. Le terme est employé au figuré dans les invectives contre les enfants, de la même façon qu'en français on dit : "un petit diable" !

- 1 Dis : "Je me réfugie auprès du Seigneur des Hommes
- 2 du Souverain des Hommes
- 3 du Dieu des Hommes
- 4 contre le mal du Tentateur furtif (al-waswâsi al-h'annâsi)
- 5 qui souffle (la tentation), dans les poitrines des Hommes,
- 6 (tentateur) issu des Djinn et des Hommes".

**GHAZALI (1058-1111).**

**Extraits de son ouvrage "Vivification des sciences de la foi" - (Ihya ouloum ed-dîn)**

**Trad. A. J. Wensinck "La pensée de Ghazali", A. Maisonneuve, Paris 1940, pp. 170. 172. 173.**

"La nature des anges est différente de celle des hommes. Chacun des anges, n'étant ni mixte ni composé, est unique en son genre. Chacun d'eux n'a qu'une seule tâche. : "Aucun de nous qui n'ait sa place bien connue". Pour cette raison, il n'y a entre eux ni jalousie, ni inimitié. On peut comparer aux cinq sens leur office individuel dans leur rang et dans leurs actions. La vue ne gêne pas l'ouïe en voulant percevoir les sons, etc... On voit que l'homme est alternativement obéissant et désobéissant envers Dieu à cause de la diversité de ses propriétés et de ses qualités Ceci n'est pas possible dans la nature des anges, car ils ont été créés pour l'obéissance et l'esprit de révolte ne saurait trouver place en eux. Ils obéissent aux commandements de Dieu sans y manquer, faisant ce qui leur est ordonné et louant Dieu jour et nuit sans relâche".

...

"Ce sont les anges terrestres qui s'occupent de toi quand tu te reposes dans le sommeil et quand tu te récréées par des distractions, pendant qu'ils s'occupent de la nourriture que tu as prise sans que tu ne t'aperçoives de rien. Leur soin s'étend jusqu'à chaque atome de ton corps, de sorte que quelques organes comme l'oeil et le cœur ont besoin de plus de cent anges".

...

"Les serviteurs qui sont les plus proches de Dieu sont les anges. Eux aussi ont leur rang et chacun d'eux a sa place fixe. Le plus élevé est un ange qui s'appelle Israfil. La hauteur de leur rang provient de la noblesse et de la piété qui sont en eux. Par eux, Dieu prépare à leur tâche les prophètes qui sont les créatures les plus élevées sur la terre. Le rang des anges est immédiatement au-dessus de celui des prophètes car ceux-ci sont en eux-mêmes bons".

**AL-BAJURI (1793-1861)**

**Extraits de sa "Glose sur la Jawharat al-Tawhîd" ("glose sur la perle de l'unicité divine", poème théologique d'Al-Laqani). Edit. du Caire 1934.**

(Simple commentaire "théologique", cet ouvrage est significatif de l'enseignement figé et sclérosé qu'est devenu actuellement celui de l'école orthodoxe traditionnelle en Islam, l'Acharisme).

"Les anges scribes enregistrent ce qu'ils écrivent des œuvres des créatures selon les jours, les semaines, les années et les lieux.

"L'ange des bonnes actions se trouve à droite, celui des mauvaises à gauche. Le premier est chargé du second, c'est-à-dire qu'il est son chef. Quand la créature accomplit un acte bon (hasan), l'ange de droite s'empresse de l'inscrire. Quand elle fait un acte mauvais (qabih), l'ange de gauche dit à l'ange de droite : "Dois-je l'inscrire?" L'ange de droite répond : "Non, peut-être demandera-t-il pardon et se repentira-t-il". Si au bout de six heures astronomiques il n'y a pas de repentir, l'ange de droite dit à l'autre : "Inscrit. Que Dieu nous délivre de lui". C'est là une malédiction demandant la mort pour qu'ils ne Soient plus témoins de sa désobéissance, car cela leur fait du mal de la voir".

...

(L'écriture des anges) "Cette écriture fait partie de ce qu'il faut croire. Celui

qui la nie est infidèle, parce qu'il s'inscrit en faux contre le Coran. Dieu dit en effet : "Scribes, illustres, sachant ce que vous faites" (Coran 82, 11-12). Mais ce n'est pas une nécessité qui pousse à tenir cette écriture. Voici sa seule utilité : quand la créature en connaît l'existence, elle éprouve de la honte, et s'écarte de la désobéissance.

"L'écriture est réelle, avec un instrument, du papier et de l'encre, que Dieu connaît. Cela, selon le sens littéral des textes, et contrairement à ceux qui y voient une métaphore pour désigner la mémoire et la science. Dans certains hadith, il est dit que la langue de la créature, c'est le "calame" des anges, et sa salive leur encre. Il est préférable de s'en remettre à Dieu (tawfidh)".

**Extrait des "Énigmes tunisiennes" traduites et annotées par le R. P. Quémeneur - Publication de l'IBLA n° 2, Tunis 1944. p. 167, 110 294 : AZRAÏ/L**

"Troubadour qui chante quand le permet son maître  
Il chante toutes les noces et chantera aussi la sienne".

La réponse est donc l'Ange de la mort, Azra'il (ou Izra'il, surnommé aussi Sidna Abder-rahman), chargé par Dieu de prendre les âmes à l'heure de la mort ; celle-ci est représentée sous l'image des noces.

Cf. "l'exposé détaillé sur le ciel et l'enfer" (Daqâ'iq al akhbâr fi dhikr al-djannat wan-nâr) d'Abd-er-Rahim ibn Ahmed el Qâdhî, Le Caire 1319 H. /1903 :

"Quand Dieu créa la mort, il la sépara des créatures par mille voiles et l'enchaîna avec 70.000 chaînes, de la longueur de mille ans. Jamais les anges n'approchèrent d'elle, ni ne connurent le lieu où elle demeurerait, ni n'entendirent sa voix, ni ne surent qui elle était, jusqu'au temps d'Adam. C'est alors que Dieu donna pouvoir sur elle à l'Ange de la mort".

(Toutefois, Azra'il ne peut chanter qu'avec la permission de son maître, c'est-à-dire ne peut prendre l'âme d'un homme qu'au moment fixé par Dieu).

"Allah, dit l'Ange de la mort, quand prendrai-je l'âme de cet homme, en quel état et en quelle forme ?" Dieu lui répond : "C'est mon secret que personne ne peut découvrir ; voici cependant les signes auxquels tu reconnaîtras l'approche de sa fin et le moment où tu devras te présenter à lui... Quand tombera une feuille de l'arbre placé sous le Trône (de Dieu), sur laquelle son nom est inscrit. C'est alors qu'il te faudra prendre l'âme"... Dieu a créé et placé sous son trône un arbre dont le nombre de feuilles est égal à celui de toutes les créatures. Quand la mort d'un homme est décrétée et qu'il ne lui reste plus que quarante jours à vivre, la feuille sur laquelle est écrit son nom tombe chez Azra'il qui est ainsi informé de l'ordre de prendre l'âme... "

L'Ange de la mort chante à toutes les noces : il prend une à une les âmes des créatures, hommes, djinn et anges. A la fin du monde, il restera le dernier survivant et recevra l'ordre de prendre sa propre âme : il chantera sa noce comme il aura chanté à celle de chaque créature.



S. M. A. Comprendre  
20, rue du Printemps  
PARIS  
C. C. P. : 15 263 74